

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 28 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle des fêtes de Villeneuve lès Bouloc.

Votants :

C3G : Maryse AUGER, Eliséo BONNETON, Stéphanie CALAS, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Patrick PLICQUE, Philippe SEILLES

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 21/03/2023

Membres présents : 38

Pouvoir : 3

CCCB : Joël CAMART, Diane ESQUERRE, Gérard GUERCI, Claude MARIN, Anne-Sophie PILON, Thierry SAVIGNY, Pierre ARTIGUE, Guillaume DE ALMEIDA CHAVES, Charles DE LASSUS SAINT GENIES,

CCF : Nadine ABAD-LAHIRLE, Michèle BEGUE, Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Sandrine SIGAL, Serge TERRANCLE, Patrick IGON, Pierre JEANJEAN, Jacques OF

CCHT : Chantal AYGAT, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Sébastien NOEL, Patricia OGRODNIK, Bruno PASQUIER

CCVA : Thierry ASTRUC, Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Mylène MONCERET, Daniel REGIS, Jean-Michel MICHELOT

Absents ayant donné pouvoir : Caroline SALESSES à Stéphanie CALAS, Colette SOLOMIAC à Virginie CLAVEL, Denis DULONG à Patrice LAGORCE

Secrétaire de séance : Diane ESQUERRE

Domaine : Finances

Délibération n°: 23-090

Objet : Demande aide financière auprès du dispositif LEADER 2023-2027 pour l'opération « La Randonnée Tolosane »

Le Président, informe que le PETR Pays Tolosan peut demander une subvention auprès du dispositif LEADER 2023-2027 pour l'opération « La Randonnée Tolosane ».

Il rappelle que le séminaire tourisme organisé à la Maison des Vins et du Tourisme de Fronton a permis de définir des actions dont la création d'un produit touristique de mise en valeur du patrimoine. Cette opération qui avait été budgétisée en 2022 n'avait pas pu être lancée dans l'année.

Ce projet consiste en une étude pré-opérationnelle d'itinérance douce sur une voie structurante, une dorsale irriguant le territoire, avec le repérage des connexions entre chacun de nos EPCI ainsi qu'avec les territoires voisins (TM, Gers, Tarn et Garonne, Tarn).

Le montant prévisionnel de cette action est de :

- Aide LEADER – 19 200 € - 64% de taux d'intervention
- Autofinancement – 10 800 € - 36%
- Total des dépenses – 30 000 €

Il est proposé au Conseil Syndical de se prononcer sur :

- la demande d'aide au dispositif LEADER au taux le plus haut pour l'opération « La Randonnée Tolosane »
- mandat donné au Président pour signer tout acte et tout document relatif à cette opération.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 28 mars 2023.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 28 mars 2023
Au registre sont les signatures